

GICHD

Le Centre International de Démunage Humanitaire de Genève en 2005



Le **Centre International de Déminage Humanitaire - Genève** (CIDHG) soutient les efforts de la communauté internationale pour réduire les risques causés par les mines et les engins non explosés (UXO). Le Centre fournit une assistance technique sur le terrain, mène à bien des activités de recherche, et soutient la mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Centre International de Déminage Humanitaire - Genève

7bis, avenue de la Paix

P.O. Box 1300

CH-1211 Genève 1

Suisse

Tel. (41 22) 906 16 60

Fax (41 22) 906 16 90

www.gichd.ch

info@gichd.ch

Table des matières

Préface	3
Le Centre International de Déminage Humanitaire de Genève en 2005	5
Activités du CIDHG	6
Connaissance égale pouvoir : la gestion de l'information	7
Développement du logiciel IMSMA	7
Les besoins en formation	8
Développement de l'informatique	8
Assistance régionale	8
Améliorer la qualité : les normes internationales de la lutte antimines	8
Ouvrir la voie pour le futur : déminage manuel et mécanique	10
Informations techniques	10
Relier les connaissances : technologie, application et recherche	10
Recherche	11
Au-delà du déminage manuel : la détection animale	12
Sur le terrain	12
Détection olfactive à distance d'explosifs (REST)	12
Construire les structures locales : éducation et développement des capacités	14
L'approche socio-économique et l'éducation au danger des mines	14
Formation et diffusion	14
Recherche	14
Où en sommes-nous maintenant ? Les évaluations	16
Activités d'évaluation	16
Methodologie	17
Réunion internationale des directeurs et conseillers de programmes de lutte antimines	18
Soutien aux instruments du droit international	19
L'unité de soutien à la mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (<i>Implementation Support Unit - ISU</i>)	19

Soutien au programme des réunions intersessionnelles	20
Programme de parrainage	20
Travail au profit de la Convention sur certaines armes classiques (<i>Convention on Certain Conventional Weapons/CCW</i>)	20
Direction du CIDHG : organisation interne et finances	22
Questions fréquentes	23
Publications du CIDHG	25

Préface

L'année 2005 a été particulièrement importante pour le Centre : celui-ci a mis au point une nouvelle stratégie pour les années à venir; changé les statuts du CIDHG (pour graduellement intégrer au sein du Conseil de fondation davantage de représentants de pays affectés par les mines), développé un nouveau concept pour le conseil consultatif et produit le premier plan de travail annuel basé sur la stratégie définie.

Cela a conduit à la mise en place d'une approche plus pertinente, cohérente et orientée vers les résultats, afin de relever les futurs défis. Le travail du CIDHG doit ainsi contribuer à rendre la lutte contre les mines plus sûre, plus rapide, moins chère et plus efficace.

Dans notre travail opérationnel, nous avons accru la rapidité du développement de la version 4 d'IMSMA et avons terminé le module de base. Cela permettra aux responsables de la lutte antimines de mieux comprendre la situation de leur pays respectif et d'être en mesure de fixer les priorités en la matière. Le prochain défi sera incontestablement l'installation sur le terrain de cette nouvelle version en coopération avec nos partenaires ainsi que la formation des gestionnaires de la lutte contre les mines.

Un autre événement important en 2005 aura été la publication de *Mine Action: Lessons and Challenges*, une tentative très complète afin de tirer les leçons des expériences accumulées dans le domaine depuis ses débuts vers la fin des années 1980.

2005 aura été la première année de mise en oeuvre du plan d'action de Nairobi ; l'unité de soutien à la Convention (« *Implementation Support Unit* » - ISU) a été très occupée avec la compilation du compte rendu des progrès de Zagreb. Les objectifs de la communauté internationale pour la seconde conférence de révision en 2009 s'avèrent ambitieux ; ils sont autant de nouveaux défis pour l'ISU dont les activités sont en constante augmentation.

Le Centre essaye de conserver des dimensions raisonnables et la plus grande flexibilité possible afin de répondre aux besoins sans cesse en évolution de la communauté de la lutte antimines. Un accent particulier a été donné au développement des questions politiques, en particulier en promouvant le lien de la lutte antimines au sein du développement. Deux réunions informelles sur le sujet ont été organisées en coopération avec le Canada.

La réunion annuelle des directeurs nationaux et conseillers techniques des Nations Unies pour la lutte antimines, co-organisée avec le Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS), est maintenant devenue un rassemblement international privilégié, réunissant les principaux acteurs du terrain et permettant d'échanger leurs expériences.

Le soutien des donateurs pour le CIDHG reste fort et la situation financière est solide. Cela nous permet de répondre efficacement à la demande croissante de nos partenaires en assistance et conseil ainsi que de créer de nouveaux partenariats très efficaces.



Genève, mai 2006

Amb. Stephan Nellen
Directeur

Le Centre International de Déminage Humanitaire de Genève en 2005

Chaque année des milliers de personnes sont tuées ou mutilées par les mines terrestres et autres restes explosifs de guerre. Ces souvenirs mortels des conflits passés et présents empêchent le retour des personnes déplacées à leur domicile et constituent une barrière au développement économique et social des pays et des communautés ; ils sont en outre, un obstacle à la réconciliation et la consolidation de la paix entre voisins.

La communauté internationale a répondu à cette situation nuisible en développant un ensemble complet de mesures afin de mettre un terme aux souffrances causées par ces engins.

La lutte antimines comprend:

- la localisation, l'enlèvement et la destruction des mines, ainsi que des engins non explosés et abandonnés ;
- la réduction du risque pour les communautés dans les zones affectées ;
- la destruction des stocks de mines existants ;
- l'assistance aux victimes ;
- le respect des accords internationaux qui s'appliquent aux mines terrestres et autres restes explosifs de guerre.

Il est de la responsabilité des pays affectés de garantir la bonne exécution de la lutte contre les mines et l'élimination des restes explosifs de guerre à l'intérieur de leurs frontières. Chaque Etat n'est cependant pas seul pour s'attaquer au problème. Il existe un vaste éventail d'organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non-gouvernementales qui participent à cet immense effort.

Le **Centre International de Déminage Humanitaire de Genève** (CIDHG) fait partie de cette initiative internationale. Il travaille à l'élimination des mines antipersonnel et à la réduction de l'impact négatif qu'ont les autres mines terrestres et restes explosifs de guerre sur la vie des populations à travers le monde.

Le Centre travaille en partenariat avec d'autres organisations et remplit son mandat en :

- fournissant une assistance opérationnelle ;

- créant et disséminant le savoir-faire;
- améliorant la qualité, la gestion et les normes ;
- et en mettant en œuvre les instruments du droit international.

Activités du CIDHG

Ce rapport illustre le travail du CIDHG au cours de l'année 2005 et montre les progrès enregistrés par rapport à nos objectifs organisationnels dans le cadre de la lutte contre les mines.

De nombreuses avancées ont été réalisées par le Centre au cours de l'année dans l'accomplissement de sa mission. Il continue ses efforts de dissémination des normes de déminage humanitaire, les Normes internationales de lutte antimines (NILAM) IMAS (*International Mine Action Standards*), pour le compte des Nations Unies, ainsi que de développement et de soutien permanent de son logiciel IMSMA (*Information Management System for Mine Action*), le système de gestion des informations pour la lutte contre les mines) qui est maintenant utilisé dans 43 programmes à travers le monde.

Nous avons publié deux ouvrages majeurs: le premier, intitulé *Study on Manual Mine Clearance* (Etude du déminage manuel) traite des domaines de la qualité, de l'efficacité et du rapport coût-efficacité de cet outil primordial de la lutte antimines. Le second, *Mine Action : Lessons and Challenges* (Lutte antimines : leçons et défis), analyse les tendances de la lutte contre les mines et contribue au débat sur le futur de la lutte antimines, et de son rôle dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire.

L'unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa du CIDHG (ISU), fournit un service permanent aux Etats Parties de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. L'adoption du Plan d'action de Nairobi en décembre 2004 est – de par son impact positif – significative du travail de cette unité.

Nous avons accentué nos efforts tendant à la mise en œuvre d'un cadre légal international dans le domaine des mines et autres restes explosifs de guerre à travers des avis techniques fournis à la Convention sur Certaines Armes classiques (CCW).

Ce bref aperçu ne représente que certaines facettes des activités réalisées par le CIDHG au cours de l'année 2005. Les pages suivantes présentent de manière plus détaillée ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons et les bienfaits concrets qu'apportent nos efforts au monde de la lutte antimines.



©P. Williams

Connaissance égale pouvoir : la gestion de l'information

Une bonne gestion de l'information constitue l'un des éléments clé du succès des programmes de lutte antimines. Rendre compte des activités de déminage et les cartographier, par exemple, permet d'éviter la dispersion et les efforts inutiles. Rendre compte des activités d'éducation au danger des mines et les cartographier peut aider à mieux comprendre l'efficacité de l'information. Créer un système de gestion standardisé de l'information est d'une importance vitale pour la compréhension des tâches de la lutte antimines et pour tirer des leçons de ce qui a déjà été fait.

Le Centre a dirigé ses efforts dans ce domaine sur le développement et l'utilisation de son logiciel IMSMA – Système de gestion de l'information dans la lutte antimines.

Développement du logiciel IMSMA

IMSMA est actuellement utilisé par 43 programmes de lutte antimines de par le monde. Basé sur les besoins des utilisateurs sur le terrain, IMSMA est devenu le standard reconnu de la gestion de l'information dans la lutte antimines. Le développement permanent d'un outil aussi important est nécessaire pour prendre en compte les besoins changeants du secteur ; à cet égard, la version 4 est actuellement en phase de test et de préparation pour une utilisation en 2006.

La principale nouveauté de la version 4 consiste en un système de navigation basé sur cartes qui améliore de façon significative à la fois la saisie des données et la recherche des informations. Ce nouvel outil combine un système d'information géographique intégré (SIG) lié à une puissante base de données relationnelle, produisant un outil de gestion de l'information simple et facile à entretenir. IMSMA V4 fournit, aux gestionnaires et praticiens de la lutte antimines, un assortiment complet de gestion de l'information, actualisé, pouvant aisément être adapté aux besoins locaux. L'essai pratique du système pilote a été effectué au Burundi en novembre 2005 et s'est avéré fort prometteur.

Tous les pays affectés par les mines, les centres de formation à la lutte contre les mines, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ayant des activités de lutte antimines peuvent disposer de ce système gratuitement en le demandant au CIDHG.

Les besoins en formation

Un système n'est bon que si les personnes qui l'utilisent sont compétentes. Afin de s'assurer l'utilisation efficace d'IMSMA sur le terrain, le CIDHG a organisé des programmes de formation pour les pays touchés par le problème des mines qui visent à mettre en place des techniques et des outils de gestion de l'information conçus pour faciliter l'utilisation des informations disponibles sur le terrain.

En 2005, 10 stages de gestion de l'information ont été suivis par 64 utilisateurs de 22 pays. Le Centre a également organisé deux réunions d'information sur IMSMA permettant aux participants d'appréhender les nouveautés de la version 4, de même que de recevoir des informations concernant la mise à jour de la gestion de l'information dans la lutte antimines et l'intégration opérationnelle d'IMSMA. Ces réunions ont lieu à Panama pour les participants d'Amérique latine et à Nairobi pour les organisations africaines.

Développement de l'informatique

La collecte de données lors d'enquêtes sur le terrain – si vitale pour le système de gestion d'information de la lutte antimines – se faisait jusqu'alors par écrit, et était suivie par un long processus manuel de rentrée des données dans la base de données centrale. Cette façon de procéder empêchant toute évolution du système, le Centre a poursuivi son travail de développement d'un outil de collecte des données au moyen d'un ordinateur de poche, ce qui devrait faciliter et aider grandement la collecte des données sur le terrain et leur transfert dans les bases de données appropriées.

Assistance régionale

Il s'avère vital de soutenir le système mis au point et de conseiller ses utilisateurs. A cet égard, le CIDHG fournit l'assistance nécessaire par l'intermédiaire de quatre Centres de soutien régionaux. Ils sont basés à Managua pour l'Amérique Latine et à Genève pour les organisations d'Europe, du Caucase et d'Asie centrale ; ceux du Moyen Orient et d'Afrique du Nord reçoivent l'assistance du coordinateur régional de Beyrouth, Genève restant le point de convergence pour l'aide aux acteurs africains de la lutte antimines.

Les Centres de soutien régionaux sont la première source d'aide aux utilisateurs d'IMSMA. Une grande variété de services d'assistance sont disponibles : les centres de lutte antimines peuvent, avec l'aide du CIDHG, contrôler leur processus internes de gestion de l'information aussi bien que leurs procédures d'échange d'informations ou de communication ; des réunions régionales et des stages de formation sont également organisés.

Connaissance égale pouvoir, mais seulement si celle-ci est bien assimilée. Tout le travail de notre équipe IMSMA a précisément pour but d'aider nos collègues d'autres organisations de lutte antimines à collationner, comprendre et mettre en œuvre les connaissances acquises au travers des activités de lutte antimines et à les partager avec d'autres.

Améliorer la qualité : les normes internationales de la lutte antimines

Au cours des dernières années, la lutte antimines est devenue une discipline bien spécifique et qui s'est affinée. Cela est dû en partie à la standardisation des procédures de travail, du vocabulaire, des programmes de formation de la lutte antimines grâce à la mise en œuvre de normes internationales, connues habituellement sous l'appellation de NILAM (Normes Internationales de la Lutte Antimines). L'acronyme le plus usité reste, toutefois, le terme anglais « IMAS » (*International Mine Action Standards*).

Les praticiens reçoivent régulièrement la mise à jour des prescriptions techniques et procédures pour une activité antimines toujours plus efficace et plus sûre. A cet égard, le CIDHG prépare et développe ces normes sous mandat du Service de lutte antimines des Nations Unies (*United Nations Mine Action Service - UNMAS*).

Chacune des normes est réexaminée, au moins une fois tous les trois ans, par le bureau de révision des NILAM. Ce groupe est composé de praticiens des Nations Unies et des pays affectés par les mines ainsi que de représentants des agences opérationnelles. Les normes mises à jour et les comptes-rendus du bureau de révision peuvent être consultés sur le site web www.mineactionstandards.org.

Une version mise à jour du document *A Guide to the International Mine Action Standards (Le Guide des NILAM)* a récemment, été publiée ; elle est accessible, de même que toutes nos publications, sur le site web www.gichd.ch.

Faire comprendre ces normes est une part importante de notre rôle et le CIDHG entreprend un programme de vulgarisation à cet effet dont l'objectif est d'aider les pays affectés par les mines à élaborer leur propres « Normes Nationales de Lutte Antimines » (NNLAM) (en anglais « NMAS » – *National Mine Action Standards*), fondées sur l'application des Normes Internationales. Au cours de l'année 2005, le Centre a participé activement aux programmes de lutte antimines en Afghanistan, au Cambodge, en Jordanie et au Sri Lanka. Une présentation des NILAM a été effectuée lors de deux stages de formation pour les fonctionnaires de niveau supérieur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à la James Madison University (JMU) et d'un stage pour les fonctionnaires de niveau intermédiaire organisé à Bangkok.

Les NILAM couvrent également l'éducation au danger des mines (MRE – *Mine Risk Education*) pratiquée dans les pays affectés. Les normes traitant ce sujet ont été officiellement adoptées en 2004 dans le sillage de celles développées par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Prenant rapidement le relais, le CIDHG a produit un guide sur les NILAM relatives à la MRE sous contrat de l'UNICEF. Dans cette importante publication très complète, des conseils sont prodigués, étape par étape, sur tous les aspects de ces normes spécifiques. Un classeur contenant 11 fascicules a été publié, et un CD-ROM d'accompagnement a été produit au début de 2006.

Ouvrir la voie pour le futur : déminage manuel et mécanique

Informations techniques

Le programme de vulgarisation relatif à l'emploi de moyens mécaniques pour le déminage apporte le savoir-faire nécessaire aux praticiens des pays affectés par les mines. En 2005, des présentations ont été organisées dans 11 pays, ce qui a permis de réunir des organisations provenant de chaque région afin d'échanger des informations et de partager leur expérience, et d'être informés par les experts du CIDHG sur l'emploi des machines utilisées pour le déminage.

Le développement de la recherche est un élément clé pour le choix et l'emploi efficace d'équipements de déminage mécaniques. Nous avons par exemple publié un document, sur notre site web, intitulé *Throwing Out Mines: Effects of a Flail* qui analyse la proportion de mines qui ne sont pas activées, brisées ou détruites par les engins de déminage utilisant des fléaux ; et qui étudie comment les mines peuvent être projetées au loin par les engins de déminage.



Diana 40T flail unit in action ©Hontstav S.R.O.

Le CIDHG dissémine aussi des informations techniques concernant les meilleurs procédés actuellement utilisés et les retours d'information du terrain. La version 2005 du catalogue des détecteurs de métaux et équipements de protection individuelle (*Metal Detectors and PPE Catalogue 2005*) fournit une vue d'ensemble des technologies existantes ainsi que des normes techniques, constituant ainsi une aide précieuse pour l'évaluation des programmes sur le terrain.

Relier les connaissances : technologie, application et recherche

Les activités du CIDHG dans le domaine de l'application de la technologie fournissent une interface avantageuse entre les utilisateurs sur le terrain et le monde de la recherche et du développement. Notre objectif est l'examen des technologies appropriées et les exigences de la lutte antimines ; les conseils sur la priorité à apporter aux tests et à l'évaluation des équipements ; au soutien des efforts entrepris dans les pays affectés

par les mines en matière de tests et d'évaluation; et à l'assistance et l'information sur les normes à respecter quant aux équipements, à leurs capacités et à leurs limites.

Recherche

Le Centre entreprend une série de projets de recherche dans le but d'améliorer encore la qualité et de rendre la lutte contre les mines plus sûre et plus efficace en termes de coûts. Les résultats se présentent sous la forme de recommandations ad hoc et de conseils destinés aux spécialistes agissant sur le terrain. Ces résultats se déclinent aussi sous forme de manuels spécifiques, de stages de formation et d'autres moyens de communication.

Dans le domaine du déminage manuel et mécanique, le Centre a publié en 2005, deux documents traitant de divers aspects des activités de déminage:

- L'étude sur le déminage manuel (*The Study on Manual Mine Clearance*) traite de l'efficacité et du rapport coût-efficacité du déminage manuel. Elle mesure en particulier l'impact de la gestion sur les opérations de déminage, les techniques de base utilisées sur le terrain, de même que le coût du déminage et le problème du risque, tant pour les démineurs que pour les paysans qui défrichent les terres une fois le déminage achevé.
- Le guide *Time and Motion – Studies for Demining: Snapshots of Operations* fournit une méthodologie pour la conduite d'analyses quantitatives de programmes de déminage opérationnel. L'utilisation des résultats d'une telle étude permet d'explorer le détail des procédures opérationnelles, par exemple, évaluer l'emploi des ressources, comparer différentes situations opérationnelles ou tester de nouvelles procédures.



©GICHD

Nous avons également entamé un projet dans lequel nous définissons clairement la procédure de restitution des terres dans la lutte antimines ainsi que l'application de méthodes de gestion du risque. De plus, nous étudions le meilleur usage des rouleaux : leurs coûts d'achat et de maintenance relativement bas en font une option intéressante, dans certaines conditions environnementales, pour les acteurs du déminage qui ne peuvent dépenser de fortes sommes pour un système à fléaux ou une machine de type « tiller » (qui laboure le terrain).

Un autre projet en cours étudie le facteur le plus dispendieux en temps auquel un démineur manuel doit faire face : les débris métalliques dans son couloir de déminage. Des tests ont démontré que l'utilisation d'un simple aimant permet d'enlever 80% des débris métalliques avant un déminage manuel. L'étude sur les aimants fournira ainsi des conseils pratiques sur l'achat et l'utilisation d'aimants sur les systèmes de déminage mécaniques actuellement existants.

Le CIDHG examine aussi de façon suivie les conditions sous lesquelles les machines laissent subsister des dangers résiduels ; il cherche de surcroît à déterminer si ceux-ci créent un risque supplémentaire en cas d'activités ultérieures de déminage manuel ou de déminage par des équipes de chiens. Il analyse de même les cas où l'utilisation de machines pourrait causer des dommages importants à l'environnement ainsi que les moyens d'éviter ceux-ci ou de réduire leur impact quand ils se produisent.

Au-delà du déminage manuel : la détection animale

L'emploi d'animaux pour la détection olfactive de mines est devenu une méthode classique et peut s'avérer un outil rapide et efficace s'il est employé correctement. Il reste cependant complexe et difficile à utiliser. Les expériences passées ont démontré que l'emploi de chiens et de rats peut être coûteux et même frustrant si on dépasse le seuil de risque admissible. Dans certains cas, cela a conduit à déconsidérer ce genre de méthodes quand les résultats espérés n'ont pas été atteints.

Pour cette raison, le CIDHG a entamé un programme de recherche et de vulgarisation dans le domaine de la détection animale depuis l'an 2000.

Sur le terrain

En 2005, le Centre a soutenu les programmes de chiens démineurs en Afghanistan, Angola et Cambodge. En particulier, nous avons aidé à la préparation de nouvelles installations de dressage, de tests et d'évaluations ainsi qu'à l'amélioration du contrôle d'assurance qualité en Afghanistan. Nos missions de surveillance continuent, fournissant soutien et conseils permanents aux acteurs du terrain.

Afin de faciliter la compréhension des résultats de nos études dans ce domaine, nous avons produit un DVD intitulé *Mine Action Animals*. Il informe sur l'intégration d'animaux dans les opérations, analyse les différents facteurs environnementaux liés à la détection animale des mines et explique l'approche de la détection olfactive à distance d'explosifs.

Détection olfactive à distance d'explosifs (REST)

Au cours de l'année 2005, notre recherche en matière de chiens détecteurs s'est principalement portée sur la détection olfactive à distance d'explosifs (« *Remote Explosive Scent Tracing* » – REST). Il s'agit d'un procédé consistant à prélever les échantillons olfactifs d'une source pour les analyser à distance : une pompe absorbe l'air contenant les odeurs ou particules de la surface du sol à travers des filtres ; ceux-ci seront ensuite analysés par des chiens ou des rats spécialement entraînés ou grâce à d'autres systèmes naturels ou artificiels d'analyse des odeurs. Le procédé REST a l'avantage de déterminer de manière très rapide les zones exemptes de contamination par mine ou engin non explosé (UXO).

Le Centre a également travaillé sur une méthodologie en relation avec l'assurance qualité et sur des tests en vue de l'accréditation de projets REST. L'emploi de rats comme moyen de lutte contre les mines a également été exploré. Le travail actuel est ciblé sur la technologie des filtres, les procédés d'échantillonnage et les conditions environnementales durant l'échantillonnage. Un autre projet vise à optimiser la capture des odeurs durant l'échantillonnage, leur diffusion durant l'analyse et à prévenir la perte des odeurs ou leur contamination par d'autres odeurs au cours du transport et du stockage.

Construire les structures locales : éducation et développement des capacités

L'approche socio-économique et l'éducation au danger des mines

Le but de l'équipe socio-économique au sein du CIDHG est clair : chercher à améliorer le processus décisionnel dans le cadre de la lutte antimines ; en particulier, l'établissement de priorités et la création des conditions d'accroissement de l'efficacité et de l'efficience de la lutte contre les mines. Il est communément admis aujourd'hui que rendre compte simplement du nombre de mines/UXO, ou mètres carrés déminés n'est pas suffisamment en adéquation avec le travail effectué. Ce type d'évaluation ne reflète pas l'impact des opérations de déminage sur les communautés affectées.

Formation et diffusion

Le CIDHG fournit des formations de base ou plus avancées sur l'approche socio-économique de la gestion de la lutte antimines. Ces ateliers sont offerts aux programmes nationaux, aux Nations Unies et organisations non gouvernementales (ONG). En 2005, le Centre a organisé trois formations, au Kenya, en Ouganda et en Suède.

Dans le domaine de l'éducation au danger des mines, nous avons dirigé un programme de formation fournissant une formation de base et une autre plus avancée sur les meilleures pratiques actuelles. Ces ateliers sont proposés aux programmes nationaux, aux Nations Unies et aux ONG locales ou internationales. En 2005, le Centre a dirigé dix stages spécifiques en Colombie, Ethiopie, Iraq, Italie, Laos, Népal et Viet Nam.

A la demande du Comité national pour le déminage et la réhabilitation de la Jordanie, (*the Jordanian National Committee for Demining and Rehabilitation* – NCDR), le CIDHG a rempli une mission d'évaluation des besoins actuels en MRE ainsi qu'un tableau général des efforts/capacités pour 2005. Le rapport final a été remis et le NCDR a, depuis lors, mis en œuvre les recommandations faites.

Recherche

Les activités de recherche dans les domaines socio-économique et d'éducation au danger des mines du CIDHG couvrent un large éventail de sujets:

- Développement des capacités au niveau local: l'étude *The Study of Local Organisations in Mine Action* se concentre précisément sur les conditions nécessaires à la formation d'ONG ou de compagnies commerciales locales pour la lutte contre les mines dans les pays affectés.
- En 2005 nous avons publié l'étude *Regional Cooperation in Mine Action: The Case of South-East Europe* qui analyse en quoi une approche locale peut apporter une meilleure efficacité et efficacité aux programmes et projets de lutte contre les mines.
- Leçons et défis: l'étude intitulée *Mine Action: Lessons and Challenges* examine les succès de la lutte contre les mines au plan international, pendant les 15 dernières années en mettant l'accent sur les leçons apprises et les défis du futur.
- Synergie avec les programmes de contrôle des armes de petit calibre (*Small Arms and Light Weapons – SALW*): cette étude analyse les différents types d'approches programmées de la lutte contre les mines et du contrôle des armes de petit calibre ; elle examine également les synergies et les zones de coopération possibles entre ces deux activités.
- Dans le contexte d'un projet pilote, *European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War*, entrepris conjointement par l'Institut des Nations Unies pour la Recherche sur le Désarmement (*United Nations Institute for Disarmament Research – UNIDIR*) et la Commission Européenne (EC), le Centre a produit un rapport intitulé *Technical Aspects of ERW*. Sur la base de ce rapport, nous avons discuté d'un soutien à la Commission européenne en vue d'une réponse programmée à la menace des restes explosifs de guerre (*Explosive Remnants of War – ERW*).
- Analyse de la situation locale: afin de réagir à une augmentation du nombre de victimes d'engins non explosés au Laos en 2004, l'UNICEF a demandé au CIDHG de procéder à une enquête. Dans son rapport intitulé *Study of Scrap Metal Collection in Lao PDR*, le Centre identifie les questions clés pour la marche à suivre dans ce domaine.

Où en sommes-nous maintenant? Les évaluations

Dans le domaine de la lutte antimines, comme dans tous les domaines, nous devons mesurer les progrès en fonction des objectifs : jusqu'où avons-nous été et jusqu'où devons-nous aller ? Les activités d'évaluation du CIDHG aident la communauté de la lutte contre les mines à se donner les moyens à cet effet.

Nous suivons une approche de l'évaluation à quatre niveaux:

- en adaptant les méthodologies de l'évaluation aux besoins de la lutte antimines et en développant des normes;
- en conduisant des missions d'évaluation sur demande, invitation, ou soumission;
- en développant les capacités locales d'évaluation ;
- et en développant une bibliothèque générale des rapports d'évaluation et des leçons tirées des différentes missions.

Activités d'évaluation

En 2005, le CIDHG a :

- mené une évaluation du Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies en Erythrée et Ethiopie (UNMEE) pour le compte de l'UNMAS;
- étudié pour le PNUD les dix années d'assistance à la lutte antimines au Mozambique;
- évalué le programme d'éducation au danger des mines éthiopien, à la demande du Gouvernement éthiopien;
- analysé le programme MRE *School in a Box* pour l'UNICEF au Laos;
- entrepris des évaluations pour le Gouvernement allemand en Afghanistan, Jordanie, République Démocratique du Congo, Somaliland et Soudan et pour le Gouvernement français au Cambodge et au Mozambique.

Recherche

Afin de contribuer au développement de moyens d'évaluation au niveau local le Centre a conçu et organisé un atelier sur l'évaluation de la lutte antimines pour le Programme international de formation en évaluation de projets de développement (*Evaluating Mine Action for the International Program for Development Evaluation Training – IPDET*), en

coopération avec la Banque Mondiale et Carleton University (Canada).

Methodologie

L'étude *Study on the Evaluation of Field Programmes* est destinée à établir la structure de base et la méthodologie standard pour les évaluations sur le terrain. En 2005, le Centre a continué le travail préliminaire sur un projet de manuel destiné à être publié en version électronique en 2006.

Réunion internationale des directeurs et conseillers de programmes de lutte antimines

La 8^{ème} réunion internationale des directeurs et conseillers des programmes de lutte antimines, organisé par l'UNMAS et le CIDHG s'est déroulée en septembre 2005. Cette réunion a regroupé tous les représentants des pays affectés par les mines, des agences des Nations Unies, de la Banque Mondiale, des ONG et des observateurs. Les 166 participants ont traité de divers sujets tels que les responsabilités des Etats affectés et des Nations Unies, la question de savoir comment assurer l'efficacité de la lutte antimines et un bon rapport coût-efficacité, la gestion du risque, la nouvelle version d'IMSMA et l'étude du CIDHG sur le déminage manuel.

La réunion a également permis aux pays donateurs de rencontrer et de discuter directement avec les directeurs de programmes et les responsables de la lutte antimines dans les pays affectés. Au-delà des éléments techniques et logistiques, le CIDHG a également couvert les frais de voyage et d'hébergement de 46 participants de 33 programmes nationaux de déminage soutenus par les Nations Unies.

Soutien aux instruments du droit international

Un cadre légal international est fondamental pour soutenir les efforts visant à supprimer la souffrance humaine causée par les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre.

Le CIDHG contribue à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (souvent appelée « Traité d'Ottawa »), principalement à travers son Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention (*Implementation Support Unit - ISU*), conformément au mandat donné par les Etats Parties en septembre 2001. Le Centre fournit également, à titre indépendant, une aide technique à la communauté internationale dans ses efforts pour réduire la souffrance humaine causée par les armes et/ou restes explosifs de guerre, à travers la Convention sur certaines armes classiques (*Convention on Certain Conventional Weapons – CCW*).

L'unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (*Implementation Support Unit – ISU*)

L'adoption par les Etats Parties du Plan d'action de Nairobi, en décembre 2004 a donné à cette unité (ISU) des directives claires et complètes. En 2005, l'ISU a soutenu de manière substantielle, le président, les vice-présidents, les coordinateurs du groupe de contact et certains Etats Parties dans leur travail pour atteindre les buts de la Convention.

Forts des initiatives particulièrement ambitieuses lancées par certains vice-présidents et coordinateurs de groupe de contact, l'ISU a réagi en conséquence, y compris, dans plusieurs cas, en passant directement des contrats sur certains projets avec les acteurs du terrain.

Un exemple parmi d'autres : le vice-président du comité permanent sur l'assistance aux victimes cherchait à aider les 24 Etats Parties les plus touchés en établissant des objectifs concrets d'assistance aux victimes pour la période 2005-2009 ; l'ISU a développé un système exhaustif de recueil des informations pour ces Etats Parties et a fourni un important soutien à l'organisation de deux conférences régionales.

A la demande du groupe de contact sur la mobilisation des ressources, l'ISU a également mené des recherches sur le flux des ressources de la lutte antimines.

L'ISU a, en outre, conduit son action traditionnelle de soutien au Président désigné de la sixième réunion des Etats Parties (6MSP) travaillant en étroite collaboration avec le Département des affaires de désarmement des Nations Unies (UNDDA).

Un grand nombre de documents pertinents a été amassé pour le centre de documentation de la Convention dont la gestion fait partie du mandat de l'ISU. Il contient actuellement plus de 5 000 documents et est utilisé par les Etats Parties ainsi que par les autres acteurs intéressés comme une source importante d'information sur la Convention.

L'ISU est financée par un fonds de contribution volontaire des Etats Parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. En 2005, les pays contributeurs étaient : l'Australie, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Canada, le Chili, la Hollande, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, le Nigeria, la Norvège, la République tchèque, la Suisse et la Turquie.

Soutien au programme des réunions intersessionnelles

Le Centre continue son soutien traditionnel au programme des travaux intersessionnels établis par les Etats Parties à la Convention. Il a accueilli la réunion des comités permanents en juin, à laquelle assistaient 586 participants.

Programme de parrainage

Le Centre administre le programme de parrainage au nom d'un groupe de donateurs comprenant l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, la Grande Bretagne, la Hollande, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, la Suède, et la Suisse.

Le but premier de ce programme est de permettre aux pays membres ayant des ressources limitées de participer aux réunions du Traité d'Ottawa. Cette participation renforce le processus de mise en œuvre de la Convention. De plus, le groupe des donateurs vise à soutenir l'universalisation de la Convention en permettant aux Etats qui n'y sont pas encore parties et qui ont des ressources limitées d'apporter des informations sur leur situation en vue de leur accession à la Convention.

Au cours de la période couverte par ce rapport, le Centre a mené deux programmes de parrainage, comprenant 109 délégués de 54 pays.

Travail dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques (*Convention on Certain Conventional Weapons — CCW*)

La CCW est une convention cadre constituée de cinq protocoles qui bannissent ou restreignent l'usage de divers types d'armes susceptibles de causer des souffrances inutiles ou d'affecter les soldats et les civils sans discrimination. Les armes concernées comprennent: les armes laissant des fragments indétectables dans le corps (Protocole I), les mines, pièges et autres engins (Protocole II, amendé en 1966), les armes incendiaires (Protocole III), les armes laser aveuglantes (Protocole IV), et les restes explosifs de guerre (Protocole V).

A la suite d'une demande du coordinateur indien du groupe de travail sur les restes explosifs de guerre en avril 2005, le CIDHG a présidé deux réunions du groupe des

experts militaires et techniques sur les ERW faisant partie du groupe des experts gouvernementaux (*Group of Governmental Experts – GGE*) dans le cadre de la CCW. Il a de plus apporté sa contribution technique à la discussion sur les mines autres que les mines antipersonnel (*Mines other than Anti-Personnel Mines – MOTAPM*).

Direction du CIDHG : organisation interne et finances

Le Centre est dirigé par son Conseil de fondation, qui définit l'orientation générale du Centre, supervise les activités et décide de l'allocation des ressources disponibles.

Sous la présidence de M. Cornelio Sommaruga, le Conseil de fondation comprend 21 membres – fin 2005 – nommés par les Etats qui contribuent de manière significative ou participent aux activités du Centre.

Le 31 décembre 2005, le Centre comprenait 33 membres permanents, dont quatre personnes détachées par les Gouvernements allemand, suédois et suisse. Au total, 14 nationalités sont représentées au Centre : Suisse (17), Canada (4), Royaume Uni (4), France (3), Norvège (2), USA (2), Allemagne, Australie, Chili, Colombie, Erythrée, Espagne, Italie, et Suède.

Les ressources du Centre s'élevaient en 2005 à 21,3 millions CHF, réparties comme suit : 75,8 % pour l'assistance opérationnelle, 12,5 % pour les activités de recherche et 1,1 % pour les projets liés à l'ISU, dont le soutien aux travaux intersessionnels de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Le solde a été employé pour les frais de direction et d'administration.

En 2005, le Centre a reçu des contributions pour plus de 8 millions CHF de la Suisse, 1 million CHF de la Norvège, 1 million CHF de la Suède, 0,68 million CHF du Royaume Uni et un total d'environ 1 million CHF de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Danemark, de la Finlande, de l'Italie et de la République tchèque. En outre, diverses agences des Nations Unies, le Comité International de la Croix-Rouge, Norwegian People's Aid et d'autres organisations ou sources privées ont contribué à hauteur d'environ 1,1 million CHF. Dans ces montants ne sont pas compris les contributions particulières telles que détachement de personnel au profit du Centre et autres soutiens apportés directement aux projets en cours.

Questions fréquentes

Combien de pays sont affectés par les mines?

Environ 60 pays sont affectés par le fléau des mines terrestres.

Qu'est-ce que la lutte antimines?

La lutte contre les mines inclut des activités qui visent à réduire l'impact social, économique et environnemental des mines et engins non explosés («unexploded ordnance» - UXO):

- Sensibilisation et éducation à la réduction du risque induit par les mines et UXO;
- Enquête sur les champs de mines, cartographie, marquage et dépollution;
- Assistance aux victimes, incluant la rééducation et la réintégration;
- Plaidoyer pour stigmatiser l'emploi des mines antipersonnel et soutenir l'interdiction totale des mines antipersonnel;
- Destruction des stocks afin de garantir que tous les stocks de mines terrestres sont détruits.

Quel est le rôle du Centre International de Déminage Humanitaire de Genève dans la lutte contre les mines?

Le Centre de Déminage humanitaire de Genève (CIDHG) travaille à la construction d'un monde délivré des mines antipersonnel et à la réduction de l'impact humanitaire des restes explosifs de guerre, en fournissant une assistance opérationnelle, en créant et partageant les connaissances et en soutenant les instruments du droit international.

Combien de pays sont signataires de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (Traité d'Ottawa)?

Actuellement, 151 Etats ont ratifié ce traité international. Chaque Etat partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance :

- employer de mines antipersonnel ;
- metre au point, produire, acquérir de quelque autre manière, stocker, conserver ou transférer à quiconque, directement ou indirectement, de mines antipersonnel;

-
- à assister, encourager ou inciter, de quelque manière, quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un Etat partie de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel;

En outre, chaque Etat partie s'engage à détruire toutes les mines antipersonnel, ou à veiller à leur destruction, conformément aux dispositions de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Publications du CIDHG

Toutes les publications du CIDHG sont disponibles sur le site www.gichd.ch/publications.

- *Communication in Mine Awareness Programmes*
- *Database of Demining Accidents*
- *Designer Dogs: Improving the Quality of Mine Detection Dogs*
- *Developing Mine Action Legislation – A Guide*
- *Explosive Remnants of War (ERW) – A Threat Analysis*
- *Explosive Remnants of War – Information Requirements*
- *Explosive Remnants of War – Undesired Explosive Events in Ammunition Storage Areas*
- *Explosive Remnants of War – Warnings and Risk Education*
- *Guidebook on Detection Technologies and Systems for Humanitarian Demining*
- *Guide to the International Mine Action Standards*
- *Guide to Improving Communication in Mine Risk Education Programmes*
- *Guide to Insurance for Mine Action Operators*
- *Guide to Mine Action*
- *Guide to Socio-economic Approaches to Mine Action Planning and Management*
- *Guide to International Mine Action Standards*
- *Humanitarian Impact from Mines other than Anti-Personnel Mines*
- *International Mine Action Standards*
- *International Mine Action Standards for Mine Risk Education – Best Practice Guidebooks*
- *Mechanical Demining Equipment Catalogue 2005*
- *Metal Detectors and PPE Catalogue*
- *Mine Action Animals (DVD)*
- *Mine Action Equipment: Study of Global Operational Needs*

-
- *Mine Action: Lessons and Challenges*
 - *Mine Detection Dog Bibliography*
 - *Mine Detection Dogs: Training, Operations and Odour Detection*
 - *Regional Cooperation in Mine Action: The Case of South-Eastern Europe*
 - *Role of Mine Action in Victim Assistance*
 - *Role of the Military in Mine Action*
 - *Socio-economic Approaches to Mine Action – An Operational Handbook*
 - *Study of Local Organisations in Mine Action*
 - *Study of Manual Mine Clearance*
 - *Study of Mechanical Application in Demining*
 - *Study of Scrap Metal Collection in Lao PDR*
 - *Study of Socio-economic Approaches to Mine Action*
 - *Study of the Development of National Mine Action Legislation*
 - *Study of the Role of Survey in Mine Action*
 - *Time and Motion Studies in Demining: Snapshots of Operations*
 - *Training of Mine Detection Dogs in Bosnia and Herzegovina (NPA Global Training Centre)*